



Fédération Française de Judo, Kendo et Disciplines Associée

CHANCEAUX JUDO

2A rue de la Mairie – 37390 CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE

Tél : 06 21 86 78 49

Courriel : natjudo37@gmail.com



Procès-verbal Assemblée Générale Elective

Vendredi 03 janvier 2025 19h06 / 20h15

Dojo Georges Soyer - 37390 CHANCEAUX

PRÉSENTS :

▪ **Membres Elus :**

Mme BASMAISON Secrétaire générale
Mme CHEREAU Nathalie Présidente
Mme MARINA Floriane Membre
Mme PIERRE Aline Membre
Mme PUISSANT Chrystal Membre
Mme PUISSANT Sandrine Membre
Mme SOREL Audrey Membre
Mme SOUTY Eugénie Membre
M. CHEREAU Christopher Trésorier Général
M. LAURENT Jean-Louis Membre
M. RENARD Michel Membre

▪ **Invité :**

Mme LARCHER Camille, élue comité judo d'Indre-et-Loire

EXCUSÉ :

▪ **Invité :**

M. COTTENS Anthony, professeur

NON EXCUSÉS :

▪ **Invités :**

M. DRUELLE Christian, Maire de Chanceaux
Mme BAUMANN Gilberte, Conseillère Municipale Déléguée aux associations sportives

Secrétaire de séance : Mme BASMAISON Corine

La Présidente section judo,
Nathalie CHEREAU

Secrétaire Générale,
Corine BASMAISON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La secrétaire générale, présente ses bons vœux à l'assemblée.

75 votants licenciés de plus de 16 ans représentent les membres actifs de l'association, 1/4 soit 19 doivent être présents.

43 licenciés étaient présents ou représentés, le quorum est atteint, l'assemblée peut légitimement délibérer.

1 Ouverture de l'assemblée générale

La secrétaire remercie, Mme Camille Larcher, représentante du comité de judo d'Indre-et-Loire de sa présence. Elle informe l'assemblée qu'aucun représentant de la municipalité est présent, malgré l'invitation adressée au Maire et à la Conseillère aux sports de Chanceaux sur Choisille.

Elle annonce qu'en fin d'assemblée 2 licenciés recevront le trophée du bon comportement du club.

La soirée sera clôturée par la galette des rois.

2 Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 05 janvier 2024

Mme Basmaison Corine soumet au vote le compte-rendu de l'assemblée générale du 05 janvier 2024 envoyé par mail à tous les licenciés et figurant sur le site du club.

Résultat du vote : 0 voix contre
 0 voix abstention

Le procès-verbal 2024 est approuvé à l'unanimité à main levée.

3 Rapport moral de la Présidente

Pour la saison 2023/2024, nous étions 196 licenciés, nous entamons la saison actuelle avec 214 licenciés. Les Jeux olympiques nous font passer la barre des 200 licenciés perdue après 2019.

Malgré une offre d'emploi déposée en mars 2023, pour un poste au 1er septembre, le poste de professeur diplômé est resté vacant.

Notre haut gradé, Mme Basmaison, professeure diplômée, a donc pallié aux séances gracieusement, pour que le club ne ferme pas. Entouré de bénévoles, nous avons assuré le suivi des interclubs et compétitions. Toute ma reconnaissance à Mesdames, Puissant Chrystal, Sorel Audrey et Messieurs Benoist Xavier, Laurent Quentin, Sorel Olivier et Chereau Christopher, qui l'ont remplacé ponctuellement, assurant une présence permanente sur les différentes compétitions et animations.

Une implication sans faille de l'équipe de dirigeants bénévoles qui s'est tenue à mes côtés pour faire fonctionner notre association au mieux, sans oublier les pratiquants qui viennent aider sur nos grandes manifestations.

Je remercie vivement nos partenaires qui nous accompagnent tout au long de l'année, particulièrement Harmonie Mutuelle et ceux qui partagent nos actions ponctuelles avec le calendrier du club.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la municipalité avec son aide financière substantielle ainsi que la mise à disposition et l'entretien du dojo.

Le soutien financier de cette dernière est indispensable malgré les diverses demandes de subventions.

Je tiens aussi à mettre en avant les arbitres et commissaires sportifs qui œuvrent sur les championnats, du département au national.

Notre club reste l'un des plus grands formateurs sur le département.

Porteuse de la flamme, je mesure l'honneur et la chance d'avoir pu partager cette incroyable aventure avec beaucoup d'entre vous. Notre club vient briller à son tour en recevant le label Or de la Fédération Française de Judo. Cette distinction valorise les résultats sportifs à tous les échelons, l'offre diversifiée d'activités qui va de l'éveil au judo, au sport santé, les projets innovants comme l'engagement en faveur de

la transition écologique, l'implication des bénévoles et la qualité de l'enseignement. En permettant l'inclusion des judokas en situation de handicap, le club s'est vu aussi décerner le label para judo ainsi que le renouvellement de notre label « Sport et Handicap 37 » acquis depuis 2008. C'est une reconnaissance du travail accompli par l'équipe de dirigeants et des professeures, Alison Chereau et Corine Basmaison, sous ma présidence.

4 Rapport financier

La présidente assure la lecture des comptes.

Compte d'exploitation 2024

L'année 2024 se termine avec un exercice comptable bénéficiaire de 830 €.

Diminution de la masse salariale correspondant aux 8 mois sans salarié, Mme Basmaison Corine étant professeure bénévole.

Principales recettes :

Montant des cotisations annuel de 18 000 €

Subvention municipale 6 475€

Subvention d'Etat, ANS-PLS, 2 000 €

Conseil départemental 850 €

Le montant des différents partenariats 1 800 €

Manifestations/interclubs : 1676 €

Produits promotionnels : 1884 €

Principales dépenses :

Masse salariale : 9 858 € (septembre à décembre 2024)

Frais de déplacements : 8 061 € (tenant compte des frais JO 2024)

La cotisation départementale 1 572,50 €

Fourniture entretien et équipement : 4 817 €

Petit matériel judo : 2 757 €

Produits promotionnels : 2 300 €

Récompenses : 1 628 €

Manifestations/interclubs : 3 139 €

Les charges sociales et diverses créances sont directement versées aux services concernés par prélèvement. La moitié de la mutuelle obligatoire ainsi que le contrat de mutuelle collective sont pris en charge par l'employeur afin de couvrir et d'assurer une protection sociale à notre salarié

Les comptes ont été équilibrés par de nombreux investissements, tant pour les diverses pratiques (matériel pédagogique, entretien et équipement) que pour les licenciés eux-mêmes (tee-shirts, sweats jeunes arbitres/arbitres/commissaires, écussons brodés, gourdes et sacs réutilisables pour journées écocitoyenne)

Comme l'année passée, le choix d'investir pour les futures saisons sportives paraissait extrêmement judicieux, occasion exceptionnelle provoquée par l'absence de salarié de janvier à août 2024.

L'excédent de 830 € de l'exercice 2024 sera reporté au prévisionnel 2025.

Mme Basmaison Corine soumet au vote les comptes d'exploitation 2024.

Résultat du vote : 0 voix contre

0 voix abstention

Les comptes d'exploitation 2024 ont été approuvés à l'unanimité à main levée.

Prévisionnel 2025

Le budget pour 200 licenciés (payant une cotisation) sera de 58 150 €.

Cette nouvelle année commence par une trésorerie équilibrée.

La cotisation départementale de 8,50 € par licencié reste imputée à la licence fédérale et calculée sur la saison précédente.

La masse salariale devrait être couverte par le montant global des cotisations, de la subvention municipale, et complétée par d'autres actions.

Le partenariat et les subventions, Conseil départemental, ANS-PSF, et FDVA, viendront aider à couvrir les frais de déplacements, les charges diverses et animations. Nous devons poursuivre notre politique de partenariat pour faire rentrer de nouveaux subsides.

Les cotisations versées depuis le mois de septembre 2024, l'excédent de 830 €, le montant de 3 000 € de « ressources affectées » de la saison précédente, rentrent intégralement dans ce budget.

Avec l'arrivée de M. Cottens Anthony au 1^{er} septembre 2024, la masse salariale va devenir le poste financier le plus conséquent et nous bénéficions des investissements en matériel et produits promotionnels des 2 années précédentes.

Mme Basmaison Corine soumet au vote le prévisionnel 2025.

Résultat du vote : 0 voix contre
 0 voix abstention

Le prévisionnel 2025 a été approuvé à l'unanimité à main levée.

5 Rapport sportif

Mme Basmaison Corine, revient sur la répartition des 196 judokas, soit 109 masculins pour 87 féminines représentant 19 ceintures noires et 167 ceintures de couleurs, 125 sont âgés de moins de 18 ans pour 71 majeurs.

39	Eveil judo 4 et 5 ans
77	Judo enfants de 6 à 13 ans
19	Judo adultes
15	Jujitsu adultes
25	Taïso
13	Taïso Santé
9	Non pratiquants

Corine retrace toutes les manifestations qui se sont déroulées durant l'année 2024.

Elle évoque ensuite le palmarès de la saison 2023/2024 :

- Notre tournoi interclubs, 329 participants, 20 clubs et 38 bénévoles du club
- Stage d'arbitrage : du 21 au 23 octobre, 20 participants
- Intervention à l'école de Beaumont Louestault, du 7 novembre au 12 décembre
- Regroupement avec le club de Mettray le 10 décembre
- 2 nouvelles ceintures noires : Broussard Didier et Sorel Lucas
- Judokas à l'honneur :

Mme Basmaison Corine, Médaille de l'Assemblée Nationale

Mme Chereau Nathalie, Médaille d'Argent Maître Awazu

Mme Pierre Aline, Médaille de Bronze Maître Michigami

Mme Puissant Sandrine, Médaille d'implication Fédérale

M. Laurent Jean Louis, Médaille d'implication Fédérale

Mmes Puissant Chrystal et Sandrine, commissaires jujitsu départementales

Mmes Chaumet Chloé, Puissant Sandrine et M. Mure Antoine, commissaires régionaux

Mme Puissant Chrystal, commissaire inter-ligue

Messieurs Sorel Lucas et Renoton Naoki, arbitres départementaux
M. Delaneau Clément, arbitre régional.

- Palmarès sportif :

National : 7 qualifiés

Région : 17 qualifiés, 12 podiums

Département : 63 participants, 20 podiums

Plusieurs jeunes arbitres sur les coupes du jeune arbitre cadet et minime

Le Label Sport Handicap 37, délivré depuis 2008 pour les déficiences auditives et visuelles puis mentales et psychiques, renouvelé 5 fois.

Obtention le 1^{er} juin 2024 des Labels Or et Para Judo FFJDA

Corine nous informe que tous les résultats sont visibles sur le site Internet, Instagram et la page Facebook « chanceaux judo ». Les logos des partenaires, de la commune et de la métropole sont mis en évidence et en permanence dans le dojo et sur le site « sportsregions ».

6 Election du nouveau Comité Directeur

Nouveau bureau : liste établie par ordre alphabétique

Mme BASMAISON Corine, CN 6 dan, professeur de 1980 à août 2020, dirigeante depuis 2020

M. CHEREAU Christopher, CN, dirigeant depuis 2014

Mme CHEREAU Nathalie, CN 4 dan, dirigeante depuis 2002

M. LAURENT Jean-Louis, CN, dirigeant depuis 2012

Mme MARINA Floriane, pratiquante, dirigeante depuis 2021

Mme PIERRE Aline, CN, dirigeante depuis 2004

Mme PUISSANT Chrystal, CN, dirigeant depuis 2023

Mme PUISSANT Sandrine, dirigeante depuis 2024

M. RENARD Michel, CN, dirigeante depuis 2016

Mme SOREL Audrey, pratiquante, dirigeant depuis 2023

Mme SOUTY Eugénie, CN, dirigeante depuis 2004

Les 11 candidats sont actuellement licenciés

Mme Basmaison Corine soumet au vote ce comité directeur pour l'olympiade 2024/2028 :

Résultat du vote : 0 voix contre

0 voix abstention

Le bureau est approuvé à l'unanimité à main levée.

Les membres se retirent pour proposer un président.

Seule Mme Chereau Nathalie se propose, sa candidature est validée à l'unanimité par les membres élus.

Le comité directeur :

Présidente : Mme CHEREAU Nathalie

Secrétaire générale : Mme BASMAISON Corine

Trésorier général : M. CHEREAU Christopher

Membres :

Mme MARINA Floriane

Mme PIERRE Aline

Mme PUISSANT Chrystal

Mme PUISSANT Sandrine

Mme SOREL Audrey

Mme SOUTY Eugénie

M. LAURENT Jean-Louis

M. RENARD Michel

7 Question diverse

Aucune question posée.

8 Remise des trophées du Bon Comportement et Investissement

La présidente remet à monsieur Meyer Rémy et Mme Renard Sophie, le trophée Shin pour leur implication dans le club depuis plusieurs années.

9 Intervention

Mme Larcher Camille, représentante du comité de judo d'Indre-et-Loire complimente l'équipe de dirigeants pour toute l'énergie dépensée aux services des licenciés, le dynamisme et la représentativité des arbitres et commissaires sportifs sur le département.

Elle est intervenue sur sa mission au sein du comité et sur l'implication de ce dernier sur les violences.

Pour clôturer cette assemblée générale, Corine Basmaison remercie les participants de leur présence et les convie à la galette des Rois.